

Zeitschrift: Arbido
Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz
Band: 13 (1998)
Heft: 12

Vorwort: Arbido 1999 : du changement?
Autor: Roth, Barbara

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ARBIDO 1999

DU CHANGEMENT ?

La réponse à cette question est à la fois oui et non.

Non, parce que

- nos trois associations ont la ferme volonté de continuer à partager un organe commun
- l'ARBIDO que vous connaissez a fait ces preuves et présente de nombreuses qualités

Oui, parce que

- la formule juridique de l'organisation éditrice sera modifiée
- une association éditrice, PRO ARBIDO, qui rendra des comptes aux trois associations et qui gèrera la production de la revue sera fondée
- la fabrication matérielle de la revue suivra un autre circuit.



Des raisons fiscales (obligation avec la formule actuelle de payer la TVA même si la publication du périodique est à but non-lucratif) et quelques incertitudes rédactionnelles et financières ont au début de cette année incité les présidents BBS, ASD et AAS à mandater un *groupe de travail*. Composé de représentants des trois associations, dont la soussignée, ce groupe a proposé plusieurs pistes de réforme, dont voici les plus importantes.



En proposant la création de l'association éditrice PRO ARBIDO, à but non lucratif, le groupe de travail souhaite, d'un côté, résoudre le problème du paiement de la TVA, de l'autre, donner une certaine autonomie à la revue dans son fonctionnement quotidien et décharger par la même occasion les comités et leurs présidents, aujourd'hui trop fortement mis à contribution.



En suggérant de réduire le nombre de lieux par lesquels transite un numéro d'ARBIDO, qu'il s'agisse de la rédaction, de la gestion financière, du courtage des annonces, de la

mise en page, de la relecture et de l'impression, le groupe a souhaité remédier à la non-observation du budget, à offrir plus de souplesse au rédacteur dans la phase finale de production, à améliorer les prestations offertes aux annonceurs et à raccourcir les délais.



Le groupe de travail a exprimé son entier soutien au rédacteur, M. Daniel Leutenegger, qui, dans des conditions parfois difficiles, est toujours parvenu à nous offrir une revue de bonne tenue. Le groupe a résolument opté pour une poursuite de la formule semi-professionnelle actuelle: un rédacteur professionnel, une fabrication matérielle confiée à des professionnels (graphisme, mise en page, impression), une gestion professionnelle des annonces.



En revanche, c'est aux gens de nos métiers, à nous bibliothécaires, documentalistes et archivistes, à fournir les informations, les articles de fond, les comptes-rendus etc.

Le groupe de travail est convaincu que c'est le meilleur moyen de produire une revue commune crédible et de qualité, tout en demeurant proche du monde des professionnels BDA et de leurs préoccupations, et de répondre aux besoins des associations éditrices.



Dès le 1^{er} mars, la nouvelle structure de production sera mise en place. Le lecteur ne remarquera peut-être rien, au premier abord, car l'essentiel du changement se produira en coulisses.

Sachez, toutefois, que l'ambition des éditeurs est de garantir, encore plus que maintenant, que toutes les informations spécialisées touchant à nos professions soient rapidement portées à votre connaissance et que les communications internes aux associations continuent à être diffusées.

Leur ambition est de produire une revue qui offre matière à réflexion et à débat, contribuant à la formation continue de ses lecteurs.



